

En route pour la finale de la classe "cuisine" examen "Un des Meilleurs Ouvriers de France"

Les 5 et 6 mai derniers, les épreuves qualificatives de la 28^e session de l'examen "Un des Meilleurs Ouvriers de France" de la **classe Cuisine, présidée par Alain Ducasse** aux côtés des vice-présidents Antoine Laborde, Jacques Maximin et Michel Roth, ont réuni 163 candidats.

À l'issue de ces deux journées marquées par un haut niveau d'exigence, **42 candidats accèdent aux épreuves finales qui se dérouleront en octobre.**

Parmi les finalistes qui ont accepté de révéler leur identité :

- BERARD Noël
- BERTAINA Bastien
- BÉE Loïs
- BRIANT Gwendal
- CARBALLO Anthony
- CHAIGNOT Amandine
- CHAMBAT Alexandre
- CHARRIER David
- CHENET Maxime
- CHEVALLIER Anthony
- DA COSTA Yohan
- DAUGE Stephane
- DECORET Alexis
- DESMAREST Mathieu
- ESCALANTE-PEREZ Nicolas
- GAREL Raphaël
- GRANSAGNE Aurelien
- GRICOURT Marie
- JEAN Olivier
- KOA Alexandre
- LANGLAIS Rudy
- LEMAL Laurent
- MARCON Paul
- MARTIN Océane-Lyne
- MERLE Damien
- MOISIÈRE Margaux
- MONTCEAU Nicolas
- NARDOZZA Ludovic
- NEGRETTI-GUICHARD Manon
- PANSIN Florian
- RENAND Loic
- RICHARD Julien
- SCHMITT Christophe
- SILVESTRE Mathieu James Roland
- SOUCHET Hugo
- TAKAYANAGI Yoshitaka
- THIEBAUD Romain
- VAUBOURG Kevin
- VERGÈS Mickael
- VICTORI Samuel.

Depuis 2006, Alain Ducasse préside le jury de la classe Cuisine “Un des Meilleurs Ouvriers de France” et en conçoit les épreuves. Animé par une profonde conviction en faveur de la transmission, du perfectionnement et de l’excellence, il œuvre au quotidien à la préservation et au renouvellement des patrimoines culinaires. À travers cette présidence, il affirme son engagement en faveur des valeurs fondatrices du métier et contribue à accompagner l’émergence des talents qui en dessineront l’avenir.

“ Le titre de Meilleur Ouvrier de France n’est ni une chasse gardée, ni un club fermé. Ce n’est pas un privilège réservé à quelques-uns. Oui, c’est un diplôme d’une exigence exceptionnelle, extrêmement sélectif, et nous veillerons à préserver cette exigence, à rester toujours plus ambitieux. Être MOF, cela se mérite. Mais le message essentiel que nous voulons faire passer aujourd’hui est clair : c’est possible. Ce diplôme est bien plus qu’une distinction. C’est une reconnaissance de l’excellence et de la passion qui animent chaque professionnel qui le décroche. Il est le symbole de la transmission des savoirs et de la valorisation de notre patrimoine, ancré au cœur de nos régions françaises et rayonnant jusqu’à l’international.

“ Luc Chatel - Président du COET MOF.

A propos de l’examen Un des Meilleurs Ouvriers de France

Il est essentiel de souligner que cette distinction récompense l’excellence, des métiers allant du BTP à l’industrie en passant par les services, et bien entendu les métiers de la gastronomie. Le nombre et la diversité des métiers concernés constituent une des grandes richesses de cet examen. Pour cette 28e session, près de 100 métiers sont mis à l’honneur à travers l’engagement de plus de 2100 candidats passionnés. S’il récompense d’abord la reconnaissance de l’excellence de ces professionnels aguerris, le diplôme d’Un des Meilleurs Ouvriers de France incarne des valeurs fortes : le dépassement de soi, l’exigence, le rayonnement du savoir-faire français et la transmission.

L’examen est un diplôme d’État classé au niveau 5 de la nomenclature des niveaux de formation, soit l’équivalent d’un bac +2. Il est le seul diplôme délivré par l’Éducation nationale et parfois également par le ministère de l’Agriculture, dont le référentiel métier est établi par les professionnels eux-mêmes.

A propos du COET-MOF

Le Comité d’Organisation des Expositions du Travail et de l’Examen “Un des Meilleurs Ouvriers de France” (COET-MOF) est en charge depuis plus de cent ans de l’organisation de l’examen “Un des Meilleurs Ouvriers de France”, diplôme d’État placé sous l’autorité du ministère de l’Éducation nationale et le cas échéant du ministère de l’agriculture. À travers cet examen emblématique, le COET-MOF œuvre à la promotion de l’excellence professionnelle, à la valorisation des métiers, ainsi qu’à la transmission des savoir-faire qui constituent un patrimoine vivant reconnu en France et à l’international.

En lien étroit avec de très nombreux acteurs des filières métiers, le COET-MOF accompagne chaque session dans le respect des exigences, de l’éthique et des valeurs portées par le titre de Meilleur Ouvrier de France.

www.meilleursouvriersdefrance.org